

Collection Territoires

*Bienvenue
chez vous*



Fagnières
Le village, l'église, son passé

Sommaire

Édito	3
Fagnières	4
Démographie	5
Étymologie de Fagnières	6
La Préhistoire	7
Du Moyen-Age à la Révolution	7
Cahiers de doléances	10
L'église	13
Écoles de Fagnières	19
Bouleversement dû à Rouillé d'Orfeuil	24
Moulins à vent	25
Le télégraphe Chappe du Mont Saint-Michel	26
Fagnières haut lieu historique du champagne	27
Annexions et transformations	31
Fagnières d'aujourd'hui	34
Remerciements	39

Édito de Bruno BOURG-BROC

Député de la Marne
Maire de Châlons-en-Champagne
Président de Cités en Champagne

Le Conseil des Sages a toujours été un élément important de la démocratie locale châlonnaise. Il incarne le lien fort qui unit la Ville et ses Aînés. Ces derniers apportent leur expérience, leur témoignage, leur connaissance. Ils sont de précieux vecteurs de transmission d'information pour les jeunes générations et sont également la mémoire de Châlons. Le Conseil des Sages, conseil consultatif et participatif, travaille tout au long de l'année au service des Châlonnaises et des Châlonnais sur des sujets variés : les relations intergénérationnelles, le cadre de vie ou la mémoire collective.

Aujourd'hui « Bienvenue chez vous » s'inscrit dans cette troisième thématique. Les membres de la commission mémoire collective ont consacré leur temps et leur énergie pour écrire ce livret de présentation simple, complet et accessible sur les communes de la communauté d'agglomération Cités en Champagne. La tâche n'a pas été sans difficulté, les membres se sont attelés pendant des mois à récupérer les informations, les mettre en forme, et ont eu le souci de donner l'envie à leurs lecteurs de découvrir ces villes et villages à travers leur église, leur histoire, leurs éléments patrimoniaux, mais aussi leur actualité. « Bienvenue chez vous » met en lumière la grande hétérogénéité des territoires de Cités en Champagne qui constitue une véritable richesse pour la communauté d'agglomération.

Cités en Champagne, ce sont treize communes, treize identités, treize histoires.

A l'heure de la réforme territoriale et de l'élargissement de Cités en Champagne, il est bon de rappeler que derrière cette diversité, il y a aussi une unité et un engagement à faire avancer notre territoire pour le bien de ses habitants. L'union a toujours fait la force.

Je vous souhaite bonne lecture et espère que vous serez incités à mieux connaître ou à découvrir nos communes de Cités en Champagne qui le méritent amplement.



Édito de M. Alain BIAUX

Maire de Fagnières
Conseiller Général

Pour bien vivre sa ville il est important d'en connaître son passé et son histoire. Je remercie Monsieur Gérard ARÉTHENS de passer beaucoup de son temps à la recherche de documents et de traces du passé concernant la commune de Fagnières.

Comme vous le lirez dans ce document, l'histoire de notre commune ressemblait à celle de beaucoup d'autres communes de notre département, jusqu'aux différentes annexions de notre territoire par la ville de Châlons qui l'amputa d'une grande partie de sa superficie. Le village se recentra autour de son clocher et s'endormit pour un siècle, avant de reprendre une nouvelle marche en avant avec l'apport de nouvelles populations, de nouvelles activités centrées autour du commerce et de l'artisanat.

De nouveaux projets de développement sont en cours ou en gestation. Ils apporteront à notre commune un développement raisonné au profit de ses habitants et de ceux qui viendront dans l'avenir s'installer à Fagnières.

Fagnières

La commune de Fagnières est située sur une colline à 90 mètres d'altitude. Elle domine la vallée de la Marne et la rivière du même nom. Fagnières s'étendait, jusqu'au siècle dernier, sous les fortifications de Châlons. Par des annexions successives et importantes, Châlons grignota le territoire de la commune. Celui-ci n'était plus que de 1948 hectares après l'annexion de 1887 où Châlons prit 252 hectares au lieu-dit le Petit Fagnières (quartier Rive Gauche).

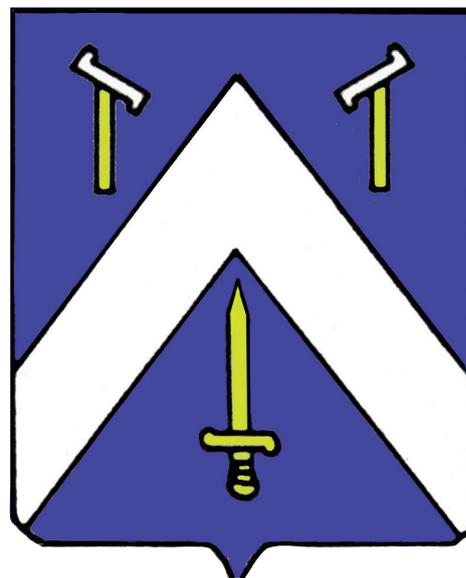
La Marne servait de frontière naturelle entre les deux territoires. Au gré des inondations, elle changeait de lit, créant des bras morts. Jusqu'au XIII^e siècle, la Coole coulait au pied des falaises du Mont Saint-Michel et se jetait dans la Marne à Saint Gibrien. Aujourd'hui, leur confluent se situe en amont, sur le territoire de la commune de Compertrix. La présence de la Coole en cet endroit peut nous étonner, mais il faut savoir qu'elle était le prolongement de la Blaise qui prend sa source en Haute-Marne (et non celle qui naît à Moncetz-Longevas). Cet ancien lit de la Coole, nommé aujourd'hui le Voué, est d'ailleurs toujours visible en contrebas de la rue Marcel Pinotie à Fagnières. C'est un ruisseau bien souvent à sec.

LE BLASON DE FAGNIÈRES

Le blason officiel de la commune fut présenté au Conseil Municipal de Fagnières par la section de Recherches historiques du Club Fagniérot Sports et Loisirs le 27 septembre 1985. Il fut adopté le même jour. Il était l'emblème de la famille De BILLET, seigneur de Fagnières en partie. La remise des armoiries de Fagnières a eu lieu officiellement le 4 octobre 1985.

D'azur au chevron d'argent, en chef de deux moulinets de même, emmanchés d'or, en point d'une épée de même posée en pal.

Dessiné par Jean-Paul Denise



Démographie de Fagnières

La population de Fagnières a varié durant les siècles.

Démographie sous l'ancien régime par feux

Le dénombrement de la population avant la Révolution se fait par feux, c'est à dire par maison. L'âtre est le centre de la maison où se rassemblait la famille, actuellement on nomme cela un foyer. Les nombres en italique sont une extrapolation en multipliant les feux par le coefficient 4 qui semble être le nombre moyen d'habitants par feu.

Année	Feux	Habitants	Année	Feux	Habitants
1665	84	336	1690	108	432
1709	79	316	1713	70	280
1720	65	260	1725	57	228
1726	63	252	1773	71	284
1774	71	284			

Il n'existe pas d'autres données entre 1774 et 1791. Il est à remarquer que l'apogée du nombre de feux fut atteint en 1690 avec 108 feux. Entre 1690 et 1725 le nombre de feux diminue à peu près de moitié. Cette diminution de la population est due aux guerres, aux maladies, aux hivers très rudes comme ceux des années 1694-1695 et le grand hiver 1709.

Démographie contemporaine par habitants

Année	Habitants	Année	Habitants	Année	Habitants
1791	334	1793	304	An II	303
An IV	270	An VIII	392	An XII	400
1806	309	1820	390	1826	437
1831	466	1836	456	1841	1038*
1846	773	1851	380	1856	700
1861	765	1866	797	1871	825
1876	1047	1881	1076	1886	1381
1891	285	1896	290	1901	305
1906	305	1911	288	1921	353
1926	432	1931	501	1936	646
1946	681	1964	729	1962	1045
1968	1319	1975	2532	1982	3425
1990	4949	1999	5046	2006	4694
2007	4606	2008	4522	2010	4661

* Dans le nombre d'habitants était compris le camp militaire situé Chaussée du Port, constitué de 440 hommes de troupes.

La population de Fagnières était de 598 habitants.

Étymologie de Fagnières

FASCINARIAE (VIII^e siècle) ou FASNERIAE (1094) du latin fascina qui signifie fagot et suffixe aria qui désignait un bois ou du bois. Selon DAUZAT, FASCINARIAE = fagot de bois. La coutume locale donnait une autre interprétation au toponyme de Fagnières « Hêtre noir » qui abondait dans les zones inondables.

La manière d'orthographier le nom de Fagnières a varié depuis sa création jusqu'à nos jours.

Fascinariœ, VI^e siècle (testament de Saint Remy),

Fassineriœ, 1028 (Saint Pierre-aux-Monts),

Fasneriœ, 1094 (cartulaire de la Trinité de Châlons, folio 3 recto),

Clarenbaudus Fesneria-censis, 1123 (cartulaire de Toussaint, folio 37 recto),

Faisneriœ, 1121-1126 (Saint Pierre-aux-Monts),

Fesneriœ, 1138 (cartulaire de Châlons, copie Gagnières page 80),

Fainieres, 1146 (cartulaire d'Avenay, folio 28 verso),

Faigneriœ, 1161 (Saint Memmie, carton 1),

Faisneriœ, Feisnorœ, 1171 (ibidem),

Faneriœ, Feneriœ, 1188 (Vinetz, carton 5),

Faisnières, 1190 (Saint-Nicaise, liasse 1),

Faineriœ, 1164-1191 (cartulaire de Chemin, folio 37 verso),

Faisner., 1201 (chapelle de Reims, liasse Mourmelon),

Fainères, Fanères, Fainiers, les Fainieres, Frainieres, Fresnieres, vers 1222 (livre des vassaux de Champagne),

Fasnier, 1252 (cartulaire de la Trinité, folio 51 recto),

Fenieres, v. 1252 (Archives Nationales J 202, 47),

Fanieres, 1273 (liber pontificum, folio 449 recto),

Faigniere, 1274 (Archives Nationales J 202, 45),

Fanieriœ, 1276 (la Neuville, carton 4),

Fayneriœ, 1278 (Chemin page 17),

Les Fenieres, vers 1300 (ex tenta Campanie Épernay),

Fannyeres, 1323 (Notre Dame en Vaux, boîte),

Faignieres, 1324 (cartulaire de Rethel, page 353),

Fesnieres, 1371 (chapelle de Châlons, armoire 5, liasse 12),

Fagneriœ, 1405 (pouillé de Châlons, f^o 73 verso),

Fagnierez, Faynieres, 1406 (Toussaints, carton 19).

En 1789, Fagnières était compris dans l'élection de Châlons et suivait sa coutume. La mise en place des départements eut lieu le 4 mars 1790.

En 1793, Fagnières était relié au canton de Saint Memmie et au district de Chaalons, département de la Marne.

En janvier 1794, Fagnières fait partie du canton de Châlons et district de Châlons.

En 1797, Fagnières fait partie du canton de Châlons, arrondissement de Châlons, les districts ayant disparu.

La Préhistoire

Aucune datation exacte de la naissance de Fagnières ne peut être formulée. Les lieux étaient déjà occupés à l'époque néolithique par des peuplades qui ont laissé quelques vestiges. Un crâne d'auroch, des tessons de poterie, une hache polie, furent découverts par Émile SCHMITT dans les terres des Ajaux (A).

Un enclos protohistorique datant du Hallstatt Final (vers le VI^e siècle avant notre ère) fut mis à jour lors de la construction du lotissement des Collines par la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Champagne-Ardenne. Situé au lieu-dit la Noue du Moulin, sa dimension était d'environ 20 mètres de diamètre et comprenait huit sépultures.



Hache polie, Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Châlons en Champagne

Du Moyen-Age à la Révolution

On voit apparaître pour la première fois le nom latin de Fagnières « Fuscinarina », dans une transcription du VIII^e siècle du Testament de Saint Remy (Saint patron du village) trois siècles après sa mort. La légende voudrait que le Saint Homme légua Fagnières et Jâlons les Vignes à l'Évêque de Châlons, celui-ci l'ayant reçu de Clovis. La disposition topographique du village, rue presque rectiligne, nous laisse penser qu'il fut créé par des défricheurs ou pionniers envoyés par l'Évêque de Châlons pour constituer une nouvelle communauté, ce qui expliquerait l'étymologie du toponyme.

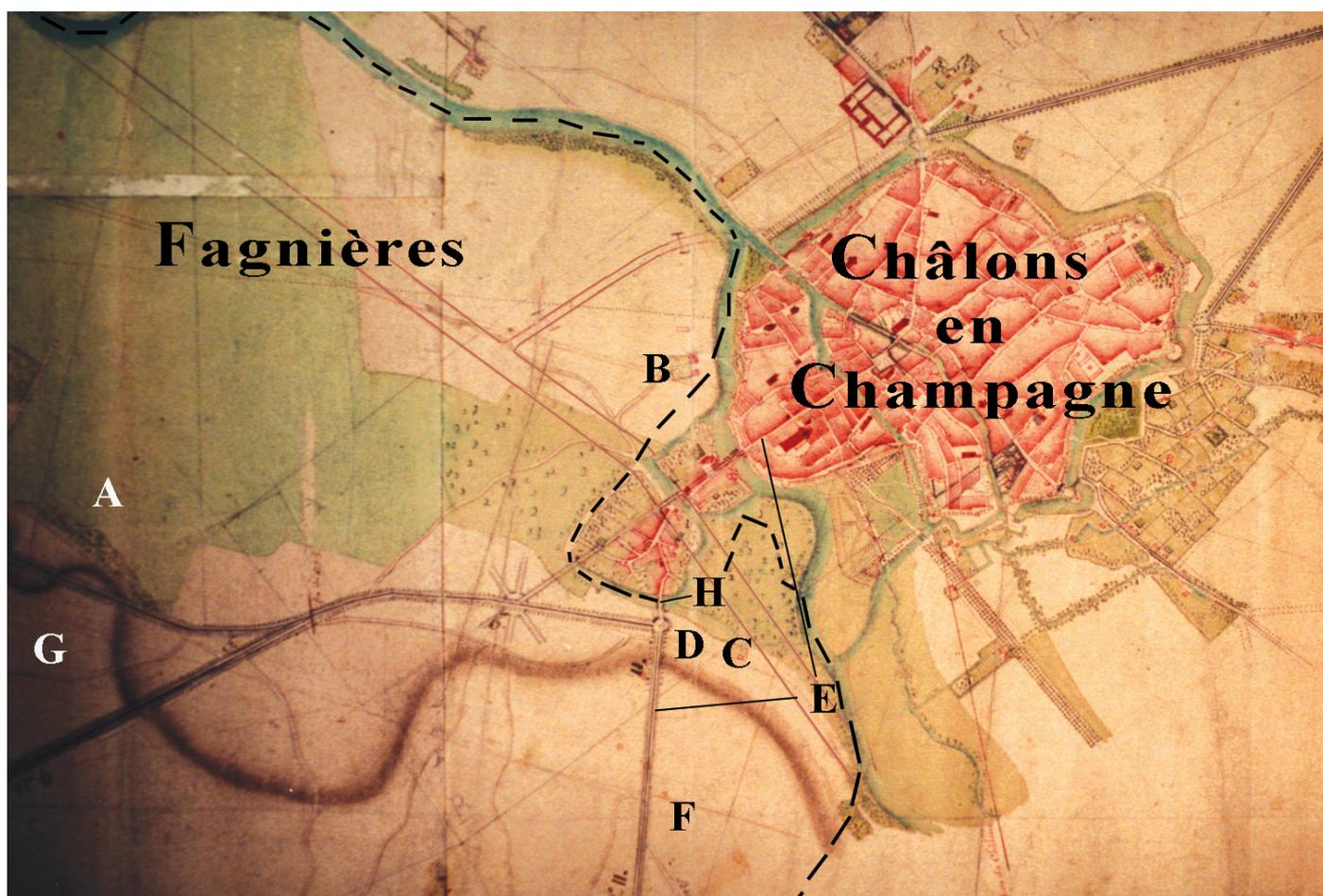
Le Ban de l'Ille ou le Ban des Toussaints (B) faisait partie du territoire de Fagnières avant son achat en 1042 par Roger I à Ayrard, propriétaire du fief. C'est quelques années plus tard, en 1046/1047, que le Comte évêque de Châlons Roger II y fonda l'abbaye des Toussaints.

Ces terres riches, mais fréquemment inondées, ne permettaient pas des récoltes régulières. Sur ces espaces marécageux, entre les bras morts, s'élevait la Maison du Colombier (C), une des premières constructions de ce côté de la rivière avec jardin et vivier, appartenant de 1216 à 1656 aux Chevaliers de la Porte Marne. Aux XV^e et XVI^e siècles, on y isola les pestiférés de la ville.

Au pied du Mont-Saint-Michel, aux environs de la rue Basse de Compertrix, se dressaient les fourches patibulaires de la Justice du Comte Evêque de Châlons (D). Elles disparurent en 1589, pour être remplacées, jusqu'à la Révolution, par une potence élevée sur la place du Marché au blé (actuellement place de la République). Vers 1443, au pied du Mont Saint-Michel, près de la voie Agrippa (E) à l'intersection des chemins Haut et Bas de Compertrix, se dressait la Croix de Saint Michel.

À mi-pente de la côte de Troyes fut construit en 1591 le prieuré du Mont Saint Michel (F). Il dépendait de l'abbaye des Toussaints.

À la hauteur du chemin du Haut Combeau (G), une ferme et une chapelle ayant pour nom « Notre Dame du Reclus » recevaient pendant les grandes épidémies du XVe et du XVIe siècles les pestiférés de Châlons et des alentours. Les malades vivaient là dans de petites baraques en bois qui étaient incendiées après leur mort.



Carte datant de 1750, on peut apercevoir les tracés du nouveau lit de la Marne, de la rue Jean Jaurès et de l'avenue de Paris et de la frontière séparant Fagnières à Châlons en Champagne.

A) site néolithique découvert par Émile Schmitt, B) l'abbaye des Toussaints dehors, C) la Maison du Colombier, D) les fourches patibulaires, E) la Voie Agrippa, F) le prieuré du Mont Saint Michel, G) Notre Dame du Reclus, H) le Pont Ruppé.

Plan côte C4016, Archives Départementales de la Marne, annoté par Gérard Aréthens

Au XIIIe siècle, Fagnières était sous la dépendance du Roi de Navarre, Comte de Champagne, puis au XIVe siècle sous la seigneurie du Duc d'Orléans, Comte de Valois, de Blois et de Beaumont.

Au début du XVI^e siècle, la seigneurie de Fagnières était la propriété de la famille DE BILLET. Ses nombreux descendants se partagèrent le domaine. Les BILLET, DE BAR, ROSNAY, MOËT de BRONVILLE, GODET de FAREMONT se partageaient la Seigneurie au XVII^e siècle. À la Révolution, Monsieur DE BROcq était seigneur de Fagnières pour un centième seulement, du territoire. Fagnières était le siège d'une prévôté. Les dîmes étaient levées par quart, par le chapitre de Saint-Étienne, de la Trinité, l'abbaye des Toussaints et le prieuré de Vinetz.

Un temple protestant fut érigé en 1682 sur le territoire de Fagnières, à la limite de Châlons en Champagne, au croisement de la rue des Brasseries et de la rue du Temple. Il fut détruit à la révocation de l'Édit de Nantes en 1688.



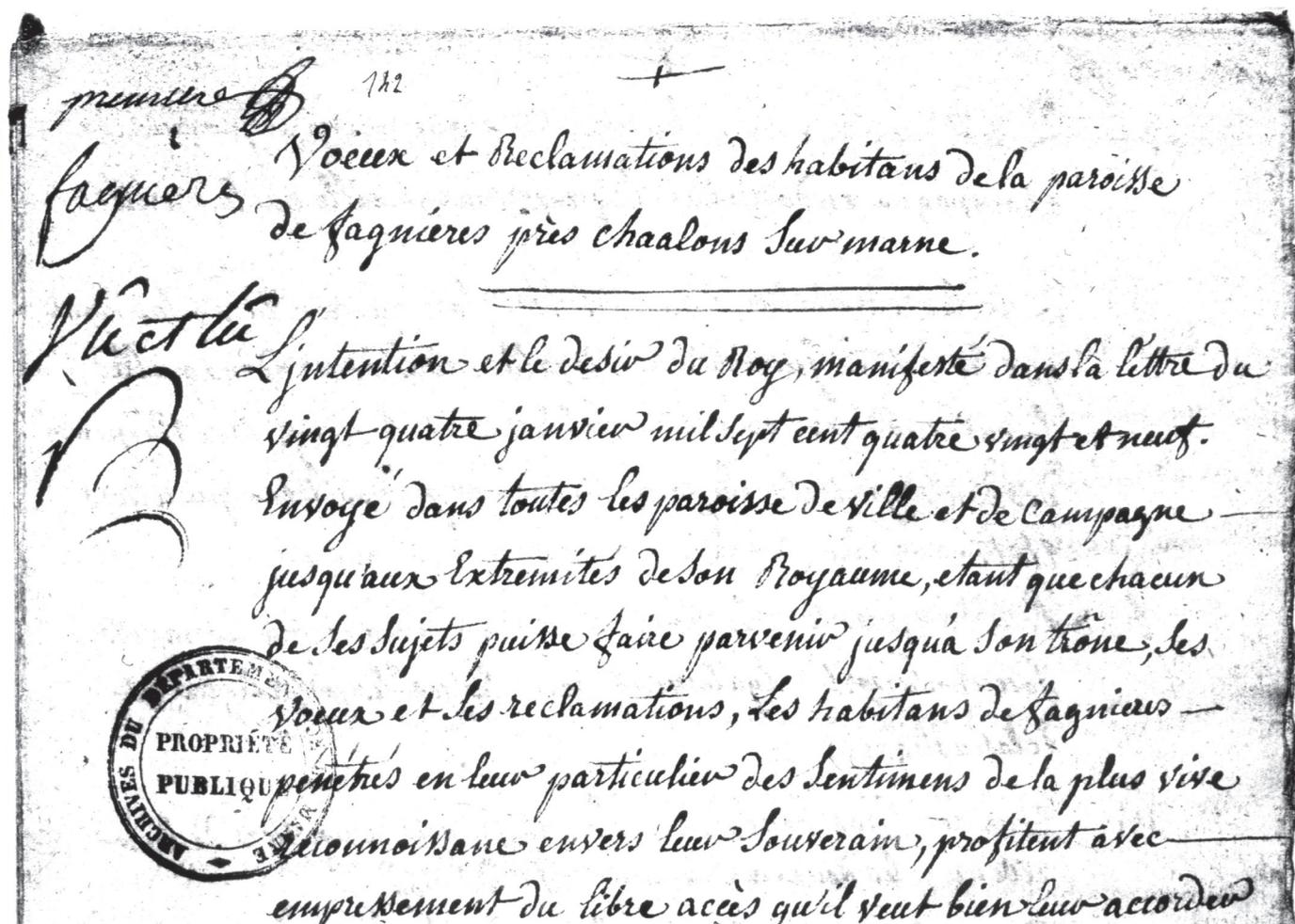
Temple protestant qu'Adolphe Jacquesson fit construire au milieu du XIX^e siècle à l'emplacement de celui édifié en 1682.

Photo © Gérard Aréthens

Cahiers de doléances (1789)

Le 24 janvier 1789, le roi LOUIS XVI fait publier le règlement d'élaboration des cahiers de doléances et l'élection des députés des trois ordres à l'assemblée des États Généraux. Plus de 60 000 cahiers de doléances seront rédigés par les notables des communes et les membres des corporations. De tous ces documents conservés dans les Archives Nationales ou Départementales, se dégage une cohérence de doléances faisant semble-t-il, l'unanimité des trois ordres.

Les habitants de Fagnières comme tous les habitants des villes et des villages de France et de Navarre sont appelés à les rédiger. On ne connaît pas la date de sa rédaction. Ils ont nommé par la même occasion les délégués chargés de remettre ce cahier à l'assemblée du bailliage de Châlons et de désigner les députés aux États Généraux. Des six baillages qui constitueront plus tard le département de la Marne, les délégués désignèrent le 24 mars 1789, pour les États Généraux de Versailles, le 5 mai 1789, 24 députés, 12 représentants du Tiers État, 6 représentants de la Noblesse et 6 représentants du Clergé. Pierre Louis PRIEUR, (né à Sommesous, Marne, le 1er août 1756 – mort à Bruxelles le 30 mai 1827) dit PRIEUR de la Marne pour le distinguer de Claude Antoine PRIEUR-DUVERNOIS de la Côte d'Or. Il était avocat à Châlons, il siégea à l'extrême gauche pendant les États Généraux à Versailles.



Transcription intégrale des Cahiers de doléances de Fagnières

*Voeux et réclamations des habitants de la paroisse
de Fagnières près de Châlons sur Marne*

L'intention et le désir du Roi, manifestés dans la lettre du 24 janvier 1789 envoyée dans toutes les paroisses de ville et de campagne jusqu'aux extrémités de son royaume, étant que chacun de ses sujets puisse faire parvenir jusqu'à son trône, ses vœux et ses réclamations. Les habitants de Fagnières pénétrés en leur particulier des sentiments de la plus vive reconnaissance envers leur souverain profitent avec empressement du libre accès qu'il veut bien leur accorder.

1° *Nous remercions très humblement Sa Majesté d'avoir accordé au Tiers État une députation choisie dans son ordre en nombre égal à celle des deux premiers ordres réunis ainsi que d'avoir rappelé dans son conseil un ministre digne de sa confiance et de celle de ses sujets.*

2° *Avec la confiance la plus respectueuse et d'une voix unanime nous souhaitons que les justices souveraines soient rapprochées des justiciables et qu'il y en ait une au moins par province et que le code civil puisse éprouver quelque réforme touchant l'abus des frais et la longueur des procédures.*

3° *Nous demandons : qu'il n'y ait qu'une seule coutume qui régisse la province de Champagne en donnant la préférence à celle qui l'a méritée.*

4° *Que les capitations du Tiers État soient aux deux tiers plus hautes que les autres impositions royales. Nous demandons qu'elles soient modérées et que la noblesse et le clergé, étant dispensés des dons gratuits, supportent les mêmes impositions que le Tiers État.*

5° *Que pour augmenter les revenus du roi il faut que les impôts soient supportés également par les nobles privilégiés et les ecclésiastiques.*

6° *Que les gros bénéficiers soient réduits à un tiers de leur revenu/ les deux autres au profit du Roi.*

7° *Qu'il soit établi un tribunal souverain dans la province.*

8° *Que les aides et les gabelles soient supprimées.*

9° *Que les ingénieurs des ponts et chaussées soient supprimés.*

10° *Qu'il soit mis un péage sur chaque cheval de poste et de rouliers pour cotiser à l'entretien des grands chemins.*

11° *Que les particuliers dont les biens sont grèves de censives, lots et ventes et carités soient autorisés à les rembourser et que le taux du capital en soit fixé par Sa Majesté.*

12° *Que le tirage de la milice soit supprimé et remplacé par un certain impôt en argent tel que Sa Majesté jugera à propos, que l'on ferait payer tous les ans par chaque garçon depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 40 ans ce qui serait plus suffisant pour fournir les recrues nécessaires et compléter les régiments.*

13° *Que les poids et mesures marchandes et rurales soient uniformes pour tout le royaume.*

14° *Les voeux des habitants de Fagnières est que l'on communique leurs demandes et leurs réclamations aux deux premiers ordres afin qu'en y adhérant et leur faisant droit ils puissent se flatter d'être d'un heureux accord et jouir d'une consolation parfaite.*

Suivent les signatures des fagniérots : J. FRISON, JANSON, Jean Éloy GALLET, Nicolas COLIN, Jean FRISON, P. Remy LAUNOY, Jacques HENRIET, Jacques LEPOIVRE, Philippe BASSIER, Jean ADNET, Jean B. LAUNOY, Etienne LAUNOY, Jacques LAUNOIS, N. ADNET, E. GOUGELET, Antoine GAGNIAT, Jean GOUGELET, Pierre P. LAUNOY, GAILLOT, Cl. GOUGELET syndic, Pierre Sulpice LAUNOY, LAURENT,

Délivré par moi greffier municipal soussigné Jérôme L. MÉLINET.

troisième) Soient autorisé a les Rembourser et que le taux du Capital
en soit fixé par Sa Majesté.

12^e: Nous demandons que le tirage de la milice Soient supprimé
en y Supplant par un certain impots en argent telle
que Sa Majesté jugera a propos, que lon feroit payer
tous les ans par chaque garçon depuis l'age de dix huit ans
jusqua quarante ce qui seroit plus que suffisants pour
fovenir les recrues necessaires et completer les régimens

13^e: Que les poids et mesures marchande et rurales Soient
uniformes par tout le Royaume.

14^e: Les voeux des habitans de Sagnieres est que lon communique
leur demande et leur reclamations aux deux premiers



Prés a fin qu'en y adhérant et leur faisant droit ils
peuvent se flatter d'être d'un heureux accord et jouir
de la consolation parfaite.

Janson Jean Bloy gallet
Nicolas Collet Jean Brisson Remy Launoy
Jacques Henriel Jacque Lepoivre
Baptiste Jean admet Jean B Launoy
Etienne Launoy Jacque Launoy N. admet
E. Geuzelot Antoine Cagniat
Jean Jouyot
Pierre. B. Launoy Pierre Gaillot



L'église

Il est fort probable que l'église de pierre, le plus ancien édifice connu du village, fut bâtie sur l'emplacement d'une église en bois. La nef romane date du XIe et XIIe siècles. Le cœur constitué de deux transepts et de l'abside, fut reconstruit à l'époque de l'art flamboyant vers la fin du XVe ou début du XVIe siècle. Elle fut presque entièrement reconstruite au milieu du XIXe siècle. Au centre du pignon du transept sud se trouve la statue en pierre de Saint Remi. La tour octogonale était à l'origine élevée de 1,20 m au-dessus de la couverture de l'église. En la reconstruisant en 1853, on lui a donné une hauteur de 4 m. L'intérieur a la forme d'une croix latine. Cette tour est surmontée d'une flèche en charpente de 11 mètres de hauteur. Deux cadrans de l'horloge communale surmontée de frontons avec feuilles de choux ont été posés au siècle dernier par les soins de l'autorité municipale. Situés à la base de la flèche, l'un au sud, l'autre au nord, ils apportent un certain relief.

Trois types de pierre ont été nécessaires à sa construction : la craie, la pierre de Faloise et la pierre de Savonnières.

Avant de franchir la porte d'entrée donnant sur le cimetière, et avoir descendu quelques marches, le visiteur remarquera la pierre tombale d'un curé de Fagnières, l'Abbé Alexandre BONNAIRE, né à Paris et mort à Fagnières le 30 mai 1849.

Le portail principal de l'église, reconstruit en 1857, donnant sur le cimetière, est à pignon surmonté d'une croix en pierre sculptée. La porte est à plein cintre, ornée de chaque côté d'une colonnette engagée avec chapiteau du XIIe siècle. Les archivoltes sont soutenues par deux têtes, l'une d'homme et l'autre de femme. On peut apercevoir une petite rosace, ornée d'un « quatre lobes ».



Vue de l'église et derrière à gauche l'ancienne mairie école

Photo © Gérard Aréthens



Entrée de la nef côté cimetière

Photo © Gérard Aréthens



Tête d'homme

Photo © Gérard Aréthens



Tête de femme

Photo © Gérard Aréthens

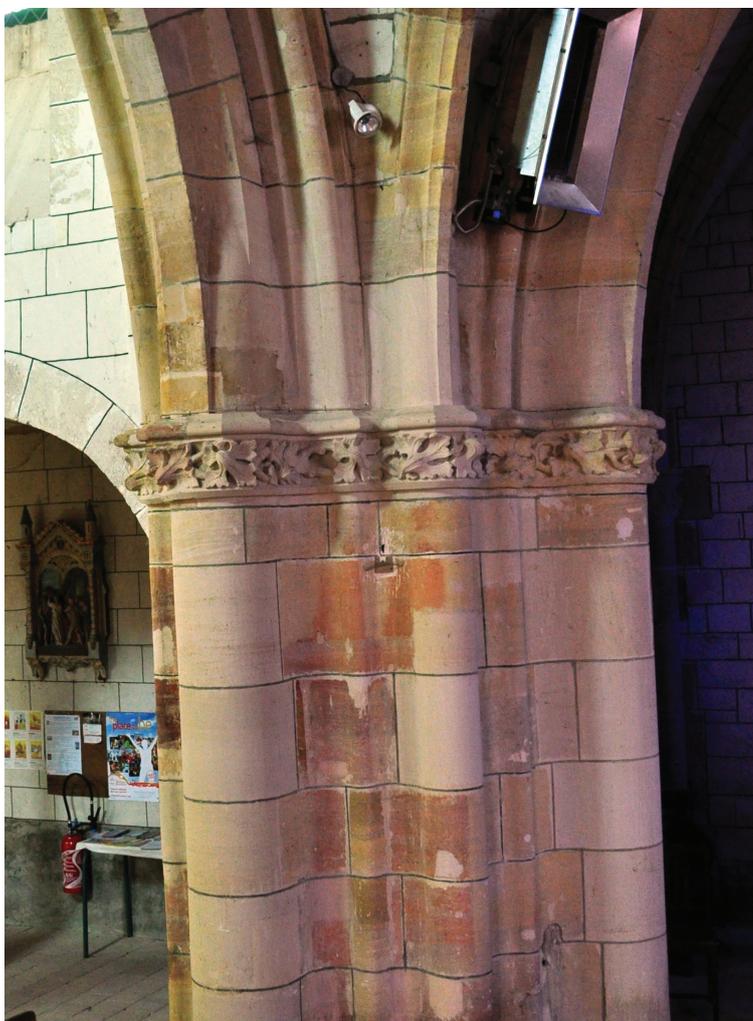
La nef est très simple, six piliers carrés, sans socle ni chapiteau. Ils sont reliés entre eux par des arcades romanes à plein cintre séparant la nef des bas-côtés. Le plafond est fait en bois. Quatre fenêtres de chaque côté entourent la grande nef.



La nef du XIe ou XIIe siècle

Photo © Gérard Aréthens

Les colonnes sont de formes ondulées, peu fréquentes aux environs de Châlons. Les chapiteaux sont ornés de feuilles de vigne et de quelques escargots.



Les arcs se croisent sous la voûte. On remarque que les piliers semblent rentrés dans les arcs et dans la moulure.

Photo © Gérard Aréthens



Le chœur

Photo © Gérard Aréthens



A gauche du chœur, un christ janséniste en bois du XVIIe siècle

Photo © Gérard Aréthens



Sur un des chapiteaux, on aperçoit le restant de la peinture ocre sur les colonnes.

Photo © Gérard Aréthens



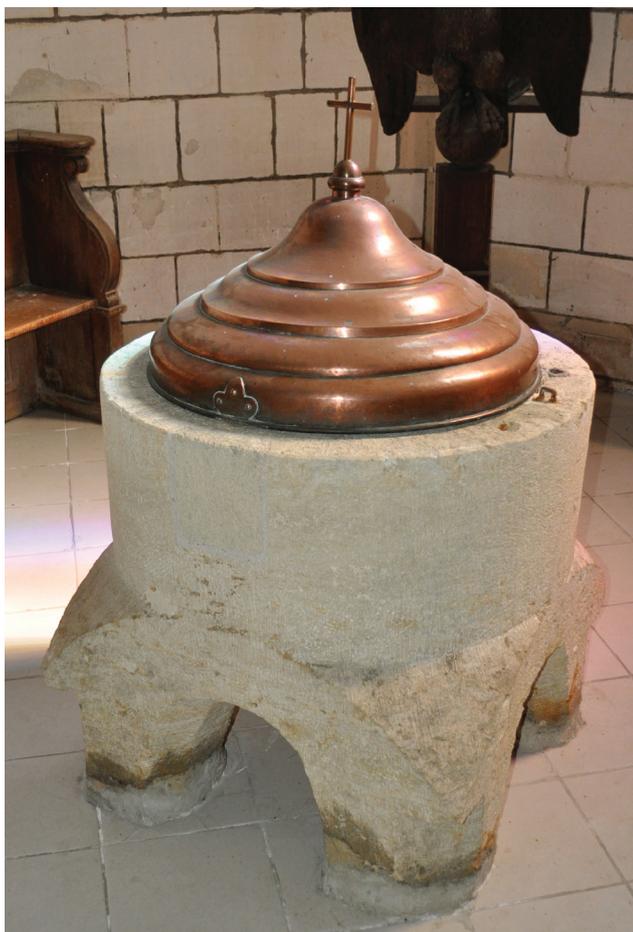
L'ancien autel du chœur en marbre de style Louis XV

Photo © Gérard Aréthens



En levant la tête on peut apercevoir deux vitraux récents, représentant Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de l'Épine.

Photo © Gérard Aréthens



Les fonts baptismaux du XIIIe siècle sont formés d'une cuve ronde en sa partie supérieure et carrée à sa base.

Photo © Gérard Aréthens



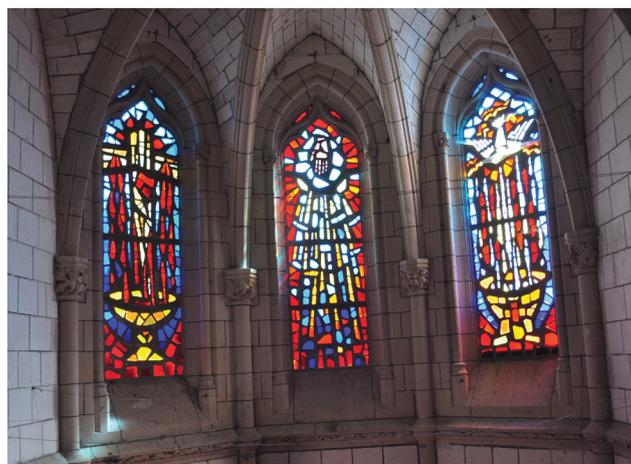
Le très beau lutrin en bois, datant sans doute du XVIIe siècle ou du XVIIIe siècle, représente un aigle aux ailes déployées, monté sur un globe.

Photo © Gérard Aréthens



Reliquaire en métal doré, néogothique du XIXe siècle, contenant des reliques de Sainte Cécilie, mère de Saint Rémi

Photo © Gérard Aréthens

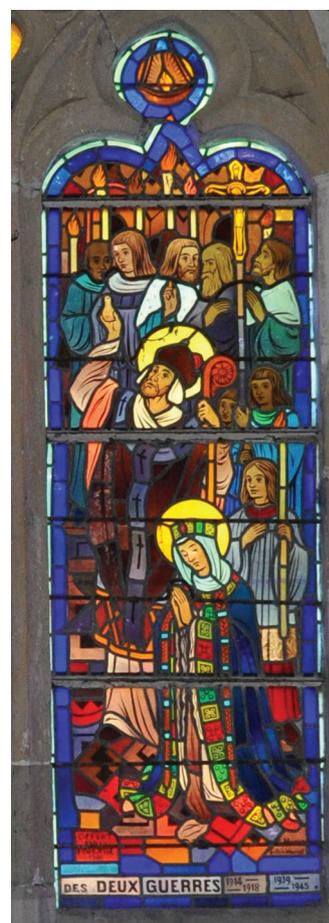


Cinq pans coupés forment l'abside. Trois possèdent une fenêtre étroite et allongée. Les vitraux sont de facture moderne.

Photo © Gérard Aréthens



La fenêtre latérale du transept nord possède deux vitraux représentant Clovis se faisant baptiser à Reims et Sainte Clotilde priant. Photos © Gérard Aréthens





Sur le mur gauche de la nef, se trouve un Christ en bois peint du XVIII^e siècle. Trois branches de la croix sont terminées par des trèfles. Avant la Révolution, cette croix séparait la nef du chœur. Après la Révolution on la plaça dans la nef.

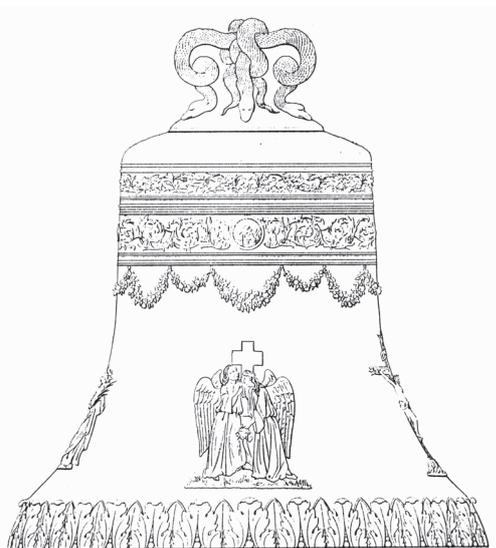
La croix qui séparait le chœur de la nef avant la révolution.

Photo © Gérard Aréthens

En 1825, le conseil municipal décida le remplacement de la cloche hors d'usage par une cloche de 640 kg. En 1830, M. Cochois, fondeur, vend une cloche pour la somme de 1400 F. Elle pesait 771 kg. Elle fut baptisée Marie-Augustine par Albert de Lestrade (7 ans), fils de Monsieur le Comte Odon de Lestrade, maire de la commune de Fagnières et par Mlle Marie de Bruneteau de Saint-Suzanne (7 ans), d'Écurey le Grand.

En 1858, sous l'administration de Monsieur Nicolas MAHEUT, maire de la commune, on installa une nouvelle cloche baptisée Louis Julienne, les parrain et marraine furent Sieur CAQUET et Dame Julienne FRISON, épouse du maire.

À l'extérieur, dans une niche située dans le pignon du transept sud, la statue de Saint Remi y trône. Elle fut offerte par Monsieur Hippolyte JAQUINET, maire de Fagnières de 1846 à 1850.



Dessin de la cloche. Archives municipales de Fagnières.

Photo © Gérard Aréthens



Saint Remi

Photo © Gérard Aréthens

Écoles de Fagnières

Écoles au Grand Fagnières

Il est très difficile de connaître la date exacte de la création de l'école à Fagnières. Lors d'une visite épiscopale le 8 mai 1724, le compte rendu indique qu'une école s'y tenait de la Toussaint à mars. Le premier maître d'école dont nous connaissons le nom est Philippe MARTIN. Il faisait la classe dans une salle de sa maison. L'école de filles fut établie en 1757, aux frais de l'Évêque. Elle était dirigée par une sœur des Dames Régentes de Châlons.

La première école fut construite sur un terrain appartenant au curé de Fagnières aux frais de l'évêché.

Au milieu du XIXe siècle, la commune fit construire un bâtiment, près de l'église, qui servit aussi bien de mairie, d'école et de logement pour l'instituteur.



Façade de la mairie école vue de la cour

Dessin © Gérard Aréthens



La mairie école vue de la place de l'église

Photo © Gérard Aréthens

Vers 1935, le conseil municipal décida de déplacer ce bâtiment rue du Général Dautelle à l'emplacement de l'actuelle mairie. Il fit ériger deux salles de classe au rez de chaussée. Au premier étage, se trouvait la salle du conseil municipal qui servait également de salle de mariage. De chaque côté, deux appartements étaient destinés aux instituteurs.



Façade de la mairie école vue de la rue du Général Dautelle

Collection privée ©

École des années 1950



Inauguration de l'école près de la mairie.

Collection privée ©



Vue actuelle

Photo © Gérard Aréthens

Lors de l'accroissement de la population fagniérote, la commune fut dans l'obligation de construire une école maternelle et une école primaire, rue Sergent Horst, en 1975.



École primaire Sergent Horst 1975

Photo © Gérard Aréthens



École maternelle des Tilleuls 1975

Photo © Gérard Aréthens

L'école maternelle des Collines fut construite en 1984.



École maternelle des Collines, Photo © Gérard Aréthens

Fagnières possède sur son territoire un collège d'enseignement secondaire. Il fut reconstruit en 1995.

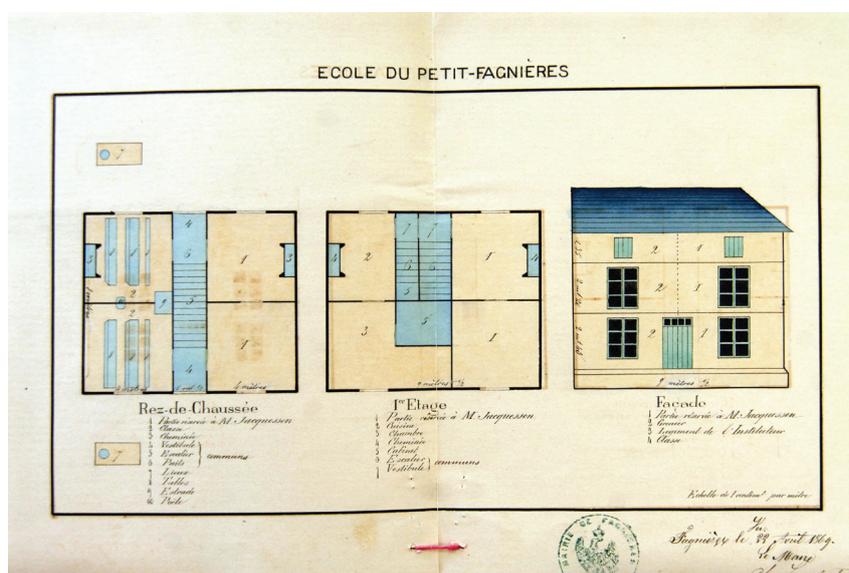


Le deuxième collège Louis Grignon, Photo © Gérard Aréthens

ÉCOLE DU PETIT-FAGNIÈRES

Au milieu du XIXe siècle, la population du Petit Fagnières était plus nombreuse que celle du Grand Fagnières. Les 2,5 km qui séparaient l'école située au chef lieu de la commune du Petit-Fagnières, empêchaient les enfants de suivre une scolarité normale. La plupart d'entre eux fréquentait les écoles de Châlons.

En octobre 1867, il est décidé de construire une école mixte dans la section du Petit Fagnières. Le conseil municipal de Fagnières loue, en août 1868, une maison à Monsieur JACQUESSON.



Plan de l'école mixte du Petit Fagnières, Archives municipales de Châlons-en-Champagne.

En 1875, Henri LHERMITE, ferblantier, sous-loua 2 pièces de son habitation pour servir d'école. La maison appartenait à Mme Veuve Louisa JACQUESSON PELTZER.

Lors de la réunion extraordinaire du 22 septembre 1883, le conseil municipal de Fagnières fait l'acquisition à l'amiable de plusieurs terrains pour la construction du groupe scolaire du Petit Fagnières, pour la somme de 13 640 francs. Ils appartenaient à Emile PERRIER, futur maire de Fagnières (1884-1887), Michel LAUNOY et Hippolyte MACHET.

Le 1er octobre 1884 la classe primaire des garçons ouvrait ses portes avec Monsieur SELIER comme instituteur. Il faudra attendre un an pour voir s'ouvrir la classe primaire des filles.

Suite à l'annexion de 1887 du Petit Fagnières par Châlons, cette dernière dut reprendre à son compte les crédits en cours.



*Élévation principale de l'école Condorcet,
Archives municipales de Châlons-de-Champagne.*

*École Condorcet et l'avenue
de Paris pendant la guerre
1914-1918.*

Photo © Collection Serge Henry



Liste des instituteurs qui se sont succédé à Fagnières jusqu'au début du XXe siècle :

Philippe MARTIN, vers 1724,

Claude FEUILLAT, il était en fonction quand il décéda le 13 janvier 1741 à l'âge de 27 ans,

Jérôme Antoine DEBAR prit ses fonctions en 1741, il mourut le 22 avril 1808 à l'âge de 79 ans,

Claude DOREZ fut nommé en 1758 et donna sa démission à la suite d'une plainte. Ensuite il exerça la profession de cabaretier,

Remy Louis Claude ROUDE fut nommé en 1800 et décéda le 4 mars 1848 à l'âge de 60 ans,

Puis c'est Paul LETTRÉE, qui s'installa le 7 septembre 1809,

Louis HENRY gendre de M. LETTRÉE lui succède le 1er juillet 1839,

M. CADAS prit ses fonctions le 1er octobre 1871, peu de temps après il devint percepteur,

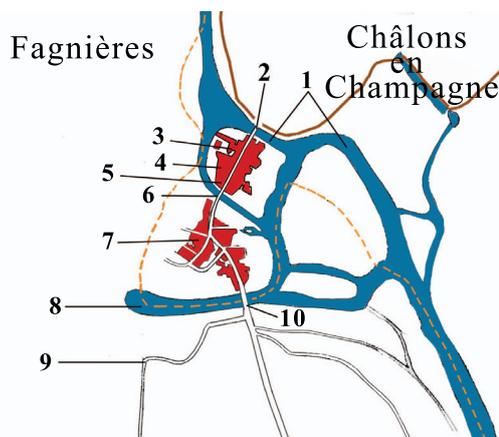
Arthur BAUDART, du 1 janvier 1872 au printemps 1878, enseigna à Fagnières puis à Matougues,

Justin Ulysse GINAT, 1er octobre 1878,

Paul BEAUFORT.

Un bouleversement dû à Rouillé d'Orfeuil

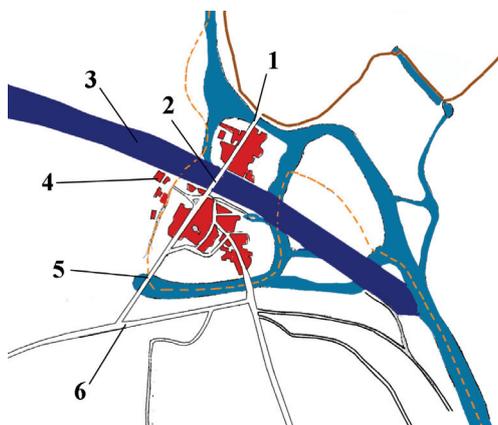
Depuis toujours, la nature marécageuse du lieu rendait difficile les communications. Pour accéder à Châlons, les Fagniérots devaient emprunter soit le « chemin des Ajaux » par la porte Revel, à la hauteur de l'entrée principale du cimetière de l'Ouest, (boulevard Léon Blum), ou un chemin (partant du bas de la rue d'Oradour), surplombant la vallée de la Marne au-dessus de la Falaise du Mont Saint-Michel, et redescendant par le chemin de la voie Creuse (rue Œhmichen) pour entrer dans Châlons par le pont Ruppé, (en bas de l'avenue Jeanne d'Arc).



- 1) le lit principal de la Marne
- 2) le pont de l'Évêque
- 3) l'église Saint Sulpice
- 4) le petit bourg de Marne
- 5) l'hospice Saint Maur
- 6) le Pont des Ministres ou des Mathurins ou des Trinitaires
- 7) le grand bourg de Marne
- 8) la Culée
- 9) la voie Creuse
- 10) le pont Ruppé

Dessin © Gérard Aréthens

Ce n'est pas la Révolution qui bouleversa la vie des Fagniérots, mais le dernier Intendant de Champagne, Rouillé d'Orfeuil, qui voulut donner à Chaalons-en-Champagne le visage d'une véritable capitale d'intendance. La canalisation des différents bras de la Marne fut le premier chantier de grande envergure destiné à assainir les terres gorgées d'eau pendant une grande partie de l'année. Pour franchir ce nouveau canal, plusieurs projets virent le jour. Le premier, un pont en bois dans la trajectoire de la cathédrale. Le second, un pont en pierre dans le prolongement de la rue de Marne. Le deuxième fut retenu. Le principe fut approuvé dès 1771. Ce pont revêtait d'abord une importance stratégique. Il facilitait les communications de Paris vers les frontières de l'Est du Royaume.

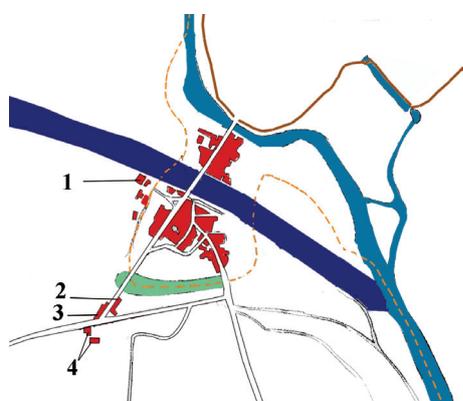


- 1) l'hémicycle
- 2) le nouveau pont de la Marne
- 3) le nouveau lit de la Marne
- 4) les Guinguettes
- 5) la nouvelle route des faubourgs de Marne, rue Jean Jaurès actuellement
- 6) la nouvelle route de Paris à Nancy, future avenue de Paris

Dessin © Gérard Aréthens

La construction du nouveau pont sur la Marne débuta en 1777 pour s'achever en 1788. La main d'œuvre était composée de manouvriers prélevés dans les six bailliages qui constituèrent ensuite le département de la Marne, tout cela dans le cadre des corvées. Le nombre d'ouvriers s'élevait, suivant les années, de 200 à 350 hommes. Ils devaient apporter leurs outils. Aménagement des abords, culées, rampes d'accès furent terminés en 1817. Les déblais servirent à la construction des rampes d'accès, de la rive gauche jusqu'à la falaise de craie du Mont-Saint-Michel et de la rive droite jusqu'à la porte de Marne. Si la vie au chef-lieu de commune ne changeait guère, il n'en était pas de même au Petit Fagnières qui allait connaître une expansion pendant presque un siècle. Celle-ci fut interrompue par l'annexion de 1887. Les travaux de canalisation de la Marne avaient permis d'assécher les terres marécageuses situées sur le territoire de Fagnières.

Un nouvel hameau vit le jour : « le Petit-Fagnières ». Son développement allait être rapide. En 1789, une auberge « à la Ville de Paris » en devenait le point central, (à l'intersection de l'avenue de Paris et de la rue Jean Jaurès). Elle était fréquentée par le roulage, (les routiers de l'époque). Ce qui attira aux alentours bon nombre d'artisans et d'ouvriers exerçant des professions dont les rouliers avaient un constant besoin : bourreliers, selliers, charrons, maréchaux-ferrants, menuisiers, cordonniers, etc...



- 1) les Guinguettes
- 2) les boutiques des artisans
- 3) l'auberge « la Ville de Paris »
- 4) les caves à trois étages de la Maison JACQUESSON et JUGLAR

Dessin © Gérard Aréthens

Moulins à vent

Bien avant la Révolution, en haut du Mont Saint Michel au lieu dit le Haut de Chaillot dépendant de la commune de Fagnières, était implanté un moulin à vent à céréales et ses dépendances. Il était équipé de deux paires de meules. En août et septembre 1792, mois précédant la bataille de Valmy, les autorités installèrent autour du moulin un camp de conscription de volontaires. 12 000 volontaires et 2 000 gendarmes passèrent par ce lieu. On y fabriquait 10 000 piques, 800 livres de balles et 12 000 cartouches. Les révolutionnaires étaient très exités. Ils soupçonnaient le meunier de faire des signaux avec les ailes du moulin, pour renseigner les prussiens. Ils abattèrent les ailes et les brûlèrent. Ce moulin porte le nom de « moulin Morel », patronyme du dernier propriétaire. Ils firent bien d'autres dégâts. Ils pillèrent les champs, les auberges et les cabarets.



Moulin Morel, Photo © Gérard Aréthens

Le second moulin à céréales, le plus proche de Fagnières, était situé le long du chemin de la ruelle Clère au bout du chemin du Moulin actuel (à côté du centre culturel André Gallois). Il apparaît sur un acte notarié en 1625 : Jean BICHOUART, meunier à Saint Memmie, le prend à bail. En 1823, un autre acte notarié nous donne une description précise du moulin. Il était constitué d'une tour de craie, muni lui aussi de deux paires de meules. Il était couvert de bois. À côté du moulin, une maison comprenant une cuisine, une chambre avec sa cour et son jardin, tout cela implanté sur un terrain de 300 perches. On ne connaît pas la date de la cessation d'activité. Celui-ci ressemblait sans aucun doute au moulin Morel.

Le télégraphe Chappe du Mont Saint Michel

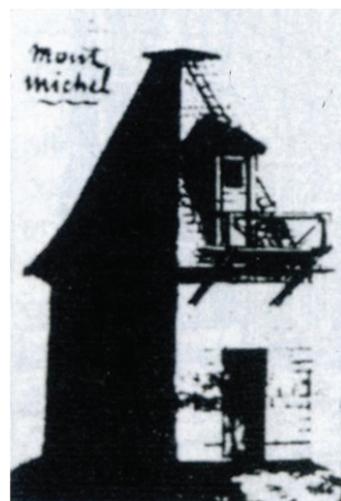
En haut du Mont Saint Michel existe un chemin appelé «chemin du Télégraphe». Pourquoi ?

Un petit retour en arrière s'impose. Le 22 mars 1792, Claude CHAPPE présenta à l'Assemblée Législative son invention, le tachygraphe (qui écrit vite). Bientôt, un fonctionnaire inventa le mot télégraphe (qui écrit à distance). La convention ordonna en 1793 la construction de la ligne sémaphorique Paris-Lille.

Le 28 Thermidor An II (15 août 1794), le Comité de Salut Public entreprit la mise en place de la ligne Paris-Landau. Le sémaphore du Mont Saint Michel était situé en haut de la côte de Troyes, entre les chemins menant à Coolus et à Écurey-sur-Coole, d'où le nom de chemin du Télégraphe. Il faisait partie des dix stations prévues sur le département (Janvillers, Congy, Mont-Aimé, Cheniers, Mont Saint Michel à Fagnières, l'Épine, Tilloy, Auve, Valmy, Chaudefontaine). Des problèmes d'approvisionnement en bois ralentirent sa construction. Il faudra attendre 1799 pour voir le télégraphe fonctionner normalement.

Le bâtiment supportant le sémaphore avait 3 mètres de côté. L'entrée se situait à l'est de l'édifice. Il était coiffé d'un toit à quatre pans. Au-dessus de la porte, une lucarne avec balcon servait de poste d'observation, dans la direction de l'Épine. Il devait y en avoir une en direction de Cheniers. Au sommet du toit, s'élevait le pylône supportant les bras articulés du télégraphe Chappe.

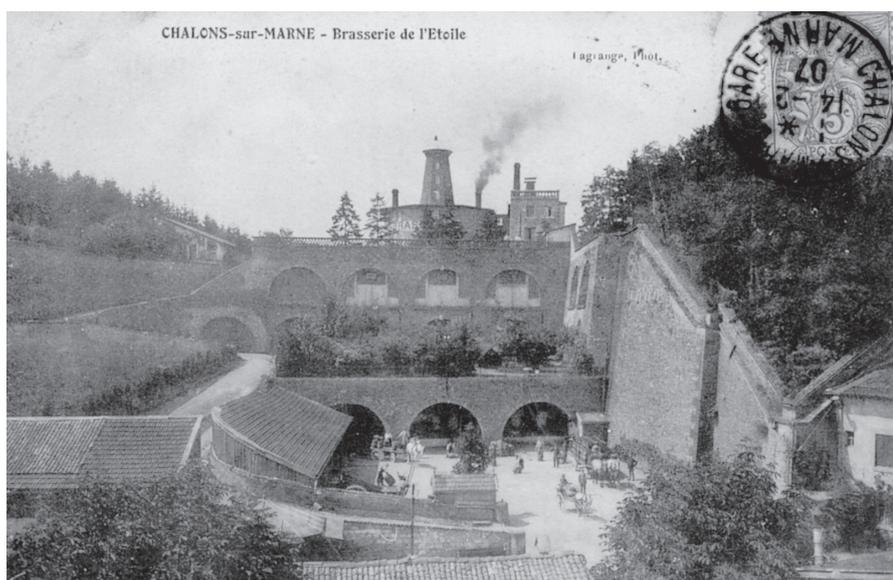
En 1852, le télégraphe Chappe fut abandonné pour être remplacé par le télégraphe électrique. Les 556 stations, couvrant 4800 kilomètres, furent alors progressivement abandonnées.



Bâtiment supportant le télégraphe Chappe

Fagnières, haut lieu historique du champagne

En 1802, la falaise de craie du Mont-Saint-Michel allait attirer une nouvelle sorte de commerçants. Messieurs Memmie JACQUESSON et François-Félix JUGLAR, négociants en vins de Champagne, creusèrent leur première cave, de plain-pied et à trois étages. Soixante-dix ans plus tard, la longueur des galeries atteignait plus de 8 kilomètres. Une grande partie des caves de Champagne de Châlons ont une particularité que l'on ne retrouve qu'ici. Elles sont de plain pied avec les voies d'accès. Châlons en Champagne possède au XXI^e siècle plus de 20 kilomètres de caves servant au stockage du vin de Champagne, contenant aujourd'hui des dizaines de millions de bouteilles.



*Caves à trois étages accessibles
par des rampes d'accès
Carte postale © Collection privée.*

La société prit rapidement de l'expansion car le commerce des vins mousseux de Champagne était favorisé par les guerres napoléoniennes qui propageaient dans l'Europe les idées et l'art de vivre. Napoléon 1er lui-même appréciait «*le bouquet et la saveur fruitée d'une flûte de Jacquesson*». Il en boira au lendemain de Wagram, aux Tuileries, ainsi qu'à son mariage avec Marie-Louise et à la naissance de l'Aiglon, futur roi de Rome.

Le 30 juillet 1810, la ville de Châlons récompensa Memmie JACQUESSON et François-Félix JUGLAR, d'une médaille d'or à l'effigie de Napoléon 1er, pour la beauté et la richesse des caves de leur Maison de Champagne. Cette médaille est toujours la propriété des descendants de Memmie Jacquesson. À cette époque Memmie JACQUESSON prend seul la direction de la Maison de Champagne après que François Félix JUGLAR lui ait revendu ses parts.

Avers et revers de la médaille remise par la ville de Châlons-sur-Marne

Collection privée, Photo © Gérard Aréthens



Le Petit Fagnières connaît au milieu du XIX^e siècle un développement important pour l'époque. Deux châlonnais, Jean-Baptiste FRANÇOIS et Adolphe JACQUESSON, allaient par leurs découvertes et leurs inventions dans l'élaboration et la conservation du vin mousseux de Champagne, sonner l'heure de l'industrialisation de ce secteur.

À partir de 1825, Jean-Baptiste FRANÇOIS, scientifique méconnu mais efficace, se consacra à des recherches sur le vin de Champagne. Vers 1826, il découvrait que ces vins étaient contaminés par une bactérie lactique, connue sous le nom de «gliadine». Il mit au point un extrait alcoolique de noix de galle, contenant beaucoup d'acide gallique. Cette substance tanique et incolore précipitait les matières gélatineuses en les transformant en tanate. La «graisse» était vaincue. En 1829, il étudia également la «prise de mousse» et détermina qu'elle était tributaire «du ferment et du sucre dans les proportions voulues et fixées et une chaleur déterminée». Il rechercha aussi le moyen de réduire le bris des bouteilles au moment de la prise de mousse. Il pensait que cette «casse» provenait de la trop grande quantité de sucre ajoutée au vin en cuve. Au moment de la fermentation, la production de gaz carbonique devenait trop importante et les bouteilles explosaient. Pour pénétrer dans les caves, le caviste devait alors impérativement se protéger le visage avec un masque de fer grillagé pour éviter de graves blessures.



Jean Baptiste FRANÇOIS

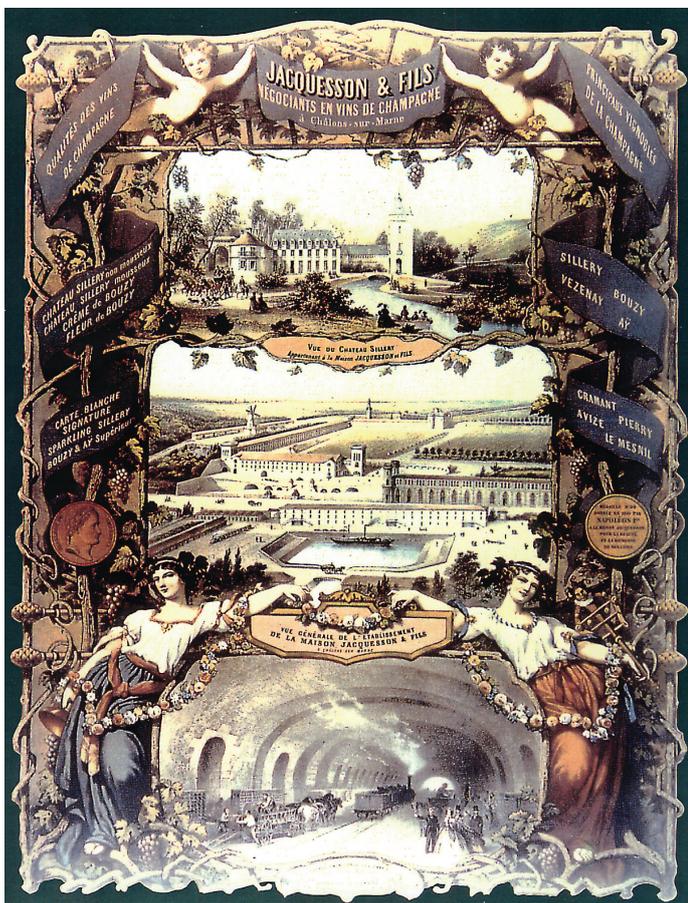


Adolphe JACQUESSON à la fin de sa vie.

Collection privée ©

La «casse» annuelle moyenne se situait entre 10 et 20 % pour atteindre parfois 80 % de la production totale, soit près de deux millions de bouteilles. Jean-Baptiste FRANÇOIS détermina précisément la quantité de sucre à ajouter dans le vin. En collaboration avec la Maison Jacquesson et Fils, il eut l'idée d'utiliser un flotteur en verre inventé par Cadet de Vaux, le gluco-olnomètre. Grâce à ce procédé, appelé «réduction François» la casse n'atteignit plus que 4 % de la production Jacquesson entre 1839 et 1849. Cent ans plus tard, de nombreux vignerons l'utilisaient encore.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le vin de Champagne ne portait pas le nom de Champagne comme à l'heure actuelle. Il se nommait vin mousseux de Champagne, œil de perdrix, tisane des mariés, etc.



Affiche de la Maison JACQUESSON et Fils, négociants en vins de Champagne à Châlons-sur-Marne.
© Collection du Champagne Laurent Perrier

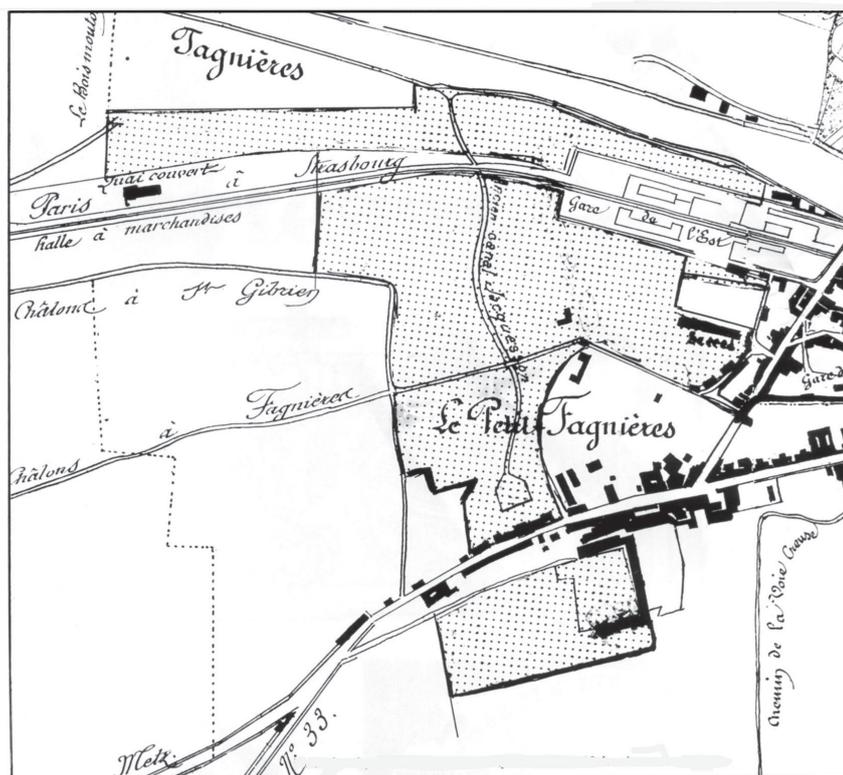
Vers 1835, Adolphe JACQUESSON avait pris la succession de son père Memmie malgré une situation financière difficile. Dès les premières années de la reprise de la Maison de Champagne, Adolphe redressa la situation, grâce à ses inventions et aux travaux de Jean-Baptiste FRANÇOIS. La graisse, la casse et le recoulage avaient presque totalement disparu et la qualité du vin s'améliorait. La Maison Jacquesson et Fils se développait jusqu'à faire partie des cinq plus importantes Maisons de Champagne et s'imposait sur le marché français. En 1848, la maison avait rentré 8 000 hectolitres de vin dans ses caves. Puis Adolphe inventa les réflecteurs pour éclairer les caves, le muselet et la capsule en les utilisant ensemble, les tables-tas pour faire descendre le dépôt vers le goulot de la bouteille (ancêtre du pupitre), le robinet doseur de liqueur, etc... qui réduisaient le coût de fabrication. Le prix de la bouteille de vin mousseux de Champagne passa de 3,50 frs à 1,75 fr. Cette révolution ne plaisait pas à tous les négociants, bien souvent la Maison MOËT et CHANDON lui en faisait le reproche.

Les caves JACQUESSON et Fils du Petit Fagnières étaient devenues un immense complexe dédié au monde du Champagne, avec six kilomètres de caves où les trains circulaient. Un journaliste visitant ces caves écrivait en 1865 : *“Je n'ai pas de reproche à me faire : j'ai vu les caves de Reims, d'Épernay, de Mareuil, d'Ay, palais souterrains où les mystères d'Évohé sont mis en bouteilles ; et comme il faut être historien impartial, je dirai que la plus merveilleuse de ces caves n'est pas celle de M. Moët d'Épernay, cependant si célèbre dans toute l'Europe par les visites qu'elle a reçues tour à tour de Napoléon, de l'empereur Alexandre et de presque tous les souverains de l'Europe, la plus belle, la plus curieuse entre toutes ces belles et curieuses caves de la Champagne, c'est celle de M. Jacquesson, de Châlons. Là, plus de deux millions deux cent mille bouteilles de vin blanc mousseux sont majestueusement empilées sous de magnifiques arceaux qui se prolongent à perte de vue jusque sous la montagne.”*

En temps ordinaire, 500 à 600 ouvriers travaillaient. Mais pendant les vendanges, le nombre passait à 1500 personnes. À ceux-là venaient s'ajouter, autour des caves, toute une myriade d'artisans qui exerçaient divers métiers : maréchal-ferrand, tonnelier, bourrelier, ferblantier, cafetier cabaretier, etc....

Le négoce du vin mousseux avait pris une telle ampleur que beaucoup de Maisons de Champagne s'étaient créées : J. PERRIER, DAGONET, GOERG, FREMINET, LEQUEUX, LECAT, du Petit-Fagnières, AUBERTIN du Grand-Fagnières. Les caves du château de Fagnières furent creusées en 1832.

L'implantation des vignes sur le finage remonte à des temps très anciens. Le plus ancien document mentionnant des vignes sur le territoire de Fagnières date de mai 1219. « Hugues Chevalier de Porte-Marne et Guyot son fils donnent aux Templiers établis à La Neuville-au-Temple, sa maison sise sous l'église Saint-Michel vers Fagnières avec l'exploitation agricole et ses étables sises au même endroit et sa vigne ». Dans un autre document, le Pape Innocent IV confirme les biens possédés par les Templiers établis à la Neuville-au-Temple et précise « Vinceas in Monte sancti Michaelis », « des vignes sur le Mont-Saint Michel ». Au milieu du XIXe siècle l'étendue des vignes était très importante. L'on dénombrait quelque 700 hectares de vignes aux alentours de Châlons. Adolphe JACQUESSON planta plus de 70 hectares de vignes sur le territoire de Fagnières. La production de la Maison JACQUESSON et fils atteignait certaines années 600 000 à 750 000 bouteilles, un dixième de la production de vin mousseux de la Marne. Le raisin venait, bien entendu, des alentours de Châlons mais aussi de Cumières, Vertus, Avize, Sillery etc... La disparition prématurée des deux héritiers, puis la guerre de 1870, provoquèrent la fermeture de la Maison Jacquesson et Fils en 1876.



Les vignes d'Adolphe JACQUESSON couvraient 40 hectares en 1865.

© Dessin de Gérard Aréthens
d'après un plan lithographique de Louis Barbat.

Annexions et transformations

Avec les annexions successives, Fagnières allait occulter une partie de sa mémoire, sans doute la plus glorieuse. Depuis le début du XIXe siècle, les annexions de territoire fagniérot par Châlons allaient bon train.

En avril 1825, un échange de parcelles fut réalisé avec la ville de Châlons.

En juillet 1847, lors de la construction du chemin de fer et de la gare, Châlons prétextait que Fagnières n'avait pas la police de ville nécessaire pour assurer la sécurité dans les locaux du chemin de fer. Elle obtint l'annexion, tant convoitée depuis 1825, du lieu-dit « Les Guinguettes » et la loi du 30 juillet 1847 amputa le territoire de Fagnières de 92 hectares. À cette occasion, 125 habitants quittèrent « Les Guinguettes », pour le Petit-Fagnières. Le premier chef de gare fut Arthur MARTIN, celui qui, plus tard, fit fortune dans la fabrication d'appareils ménagers et de chauffages.



Gare de Châlons sur Marne
© Collection privée Serge HENRY

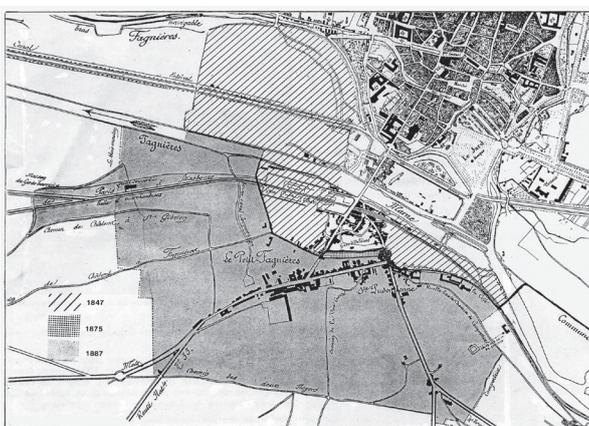
Les habitants du Petit-Fagnières demandèrent en 1854 le droit de s'ériger en commune sous le nom de JACQUESSONVILLE, le Préfet refusa.



Le Petit Fagnières vue de la Voie Creuse, (rue Ehmichen). © Lithographie de Louis Barbat

La construction du chemin de fer, le fonctionnement des Maisons de Champagne, des deux brasseries-maltes, des fonderies, des tonnelleres et de bien d'autres petites entreprises, exigeaient une main d'œuvre toujours plus nombreuse. Elles attiraient une population cosmopolite composée d'Allemands, d'Autrichiens, de Belges, d'Italiens, de Luxembourgeois et, depuis la guerre de 1870, d'Alsaciens et de Lorrains. Cette invasion pacifique d'ouvriers déplaisait à la bonne bourgeoisie châlonnaise.

En 1875, pour permettre l'installation d'une ligne de chemin de fer vers Orléans, Fagnières offrit au chef-lieu le terrain situé au lieu-dit «La Culée» pour y construire la gare.



Plan représentant les diverses annexions

© Dessin de Gérard Aréthens

d'après un plan lithographique de Louis Barbat

Le 31 août 1887, après de nombreux recours au Conseil d'Etat et grâce à l'aide de Léon BOURGEOIS, futur prix Nobel de la Paix, le Petit-Fagnières fut rattaché à Châlons. Le maire de Fagnières, Émile PERRIER, ne survécut pas à cette annexion, il décéda le 8 septembre 1887. On n'ose penser que son échec n'était pas étranger à son décès. Pour les habitants du nouveau quartier Rive Gauche, il leur fallait, comme auparavant et encore pour bien des décennies, passer les ponts du chemin de fer et de la Marne pour se rendre chez le médecin, le pharmacien, le dentiste ou pour s'habiller, se cultiver ou se distraire.

Un siècle plus tard, en 1986, ce quartier subissait une nouvelle attaque avec la fermeture de la Brasserie de la Comète.

À partir de 1850, Fagnières voyait 25 % de son territoire planté de pins, qui furent utilisés en bois de mine. Ils disparurent dans les années 1950. Quant au Grand-Fagnières, les années allaient s'égrainer sans grand bouleversement.



Panorama de Fagnières
© Collection privée, Claudette Mabent



La Grande Rue
© Collection privée, Claudette Mabent



L'allée des Tilleuls
© Collection privée, Claudette Mabent



La Grande Rue place de l'église
© Collection privée, Claudette Mabent

La guerre de 1914/1918 fut pour le village des années très dures. Beaucoup de Fagniérots y perdirent la vie.

En juin 1940, l'artillerie allemande tire sur une batterie française installée chemin de la Terrière. Trois obus tombent sur Fagnières : le premier sur l'abside de l'église, le deuxième à l'angle de la rue du Moulin et de la rue du Général Dautelle et le troisième en haut du chemin du Moulin.

Les américains bombardent la gare de triage du chemin de fer. Des bombes tombent à la hauteur de la rue du 16 juillet 1944, où onze Fagniérots furent tués.

Fagnières d'aujourd'hui

Pendant tout ce temps le « Grand-Fagnières », commune agricole, n'avait pas changé de configuration. La population depuis plusieurs siècles s'était stabilisée aux environs de 300 habitants. À partir de l'entre-deux guerres sa population allait s'accroître lentement. Au début des années 1950, la commune va changer de physionomie avec le développement de l'agriculture, et la construction de lotissements.

Plusieurs centaines d'hectares de pins défrichés sont transformés en terre cultivable. Les nouvelles méthodes de cultures, le remembrement, les engrais et la mécanisation, vont amener une extraordinaire métamorphose de l'environnement.

Dans les années 1960, grâce à la proximité des champs de betteraves, une sucrerie s'installa route de Troyes. Elle employait une centaine de personnes. Elle cessa ses activités en 2004. Une station de l'Institut National de la Recherche Agronomique verra le jour route de Montmirail, à l'emplacement actuel du SDIS.



Vue aérienne des lotissements des Collines de Fagnières en 1985

Photo © Gérard Aréthens

Fagnières depuis 1970 change de visage. D'une commune rurale, elle va être amenée à un statut de petite ville. La construction des lotissements « de la Petite Chaussée », des « Collines » et le long de l'avenue Pierre Semard allait faire exploser la démographie de la commune. Depuis une vingtaine d'années, grâce à sa zone commerciale, Fagnières attire une grande partie de la population hors des limites de la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne. La diminution de la population de ces dernières années est due au départ des jeunes fagniérots. Ils partent vers les villes universitaires pour poursuivre leurs études. Ne trouvant pas de travail sur place, ils partent vers d'autres horizons.



Vue aérienne des lotissements de la Prêche et du vieux Fagnières en 1985

Photo © Gérard Aréthens

Pour l'avenir, la proximité de l'autoroute A 26 et de l'Europort-Vatry associés au renouveau du ferroutage sont des atouts pour le développement futur de Fagnières.

Fagnières possède sur son territoire, au lieu dit le Mont Choisy, un hippodrome.



Gymnase Gérard Vincent

Photo © Gérard Aréthens



Gymnase Louis Grignon

Photo © Gérard Aréthens



La crèche « Les Petis Petons »

Photo © Gérard Aréthens



Centre de loisirs de la Noue d'Argensols

Photo © Gérard Aréthens



Centre Culturel André Gallois

Photo © Gérard Aréthens



La Maison des Associations

Photo © Gérard Aréthens



Salle Jean Gabin
Photo © Gérard Aréthens



Piscine Tournesol
Photo © Gérard Aréthens

LISTE DES MAIRES

La première fois que l'on voit apparaître la mention «mairie de Fagnières» dans un document officiel, date du 16 mai 1790. Celui-ci ayant trait à la divagation du troupeau de moutons d'un berger à Fagnières. L'acte commence ainsi, « Nous Maurice FRISON maire de la communauté de Fagnières et en présence des officiers de la sus-dite communauté ».

(série B1556 Justice Seigneuriale de Fagnières, Archives Départementales de la Marne)

Remy GOUGELET	1807
Jean Jacques LAUNOIS	1807-1819
Aman MAHEU	1819-1825
Hubert DE LESTRADE	1826-1827 (mort en 1827)
Odon Comte DE LESTRADE	1827-1831
Aman MAHEU	1831-1832
Pierre LAUNOIS	1832-1834
Jacques MELINET	1834-1846
Hyppolite JAQUINET	1846-1850
Pierre LAUNOIS	1850
Remy GOUGELET GAILLOT	1850
Nicolas MAHEUT	1850-1860
Cyrille FAROCHON	1860-1864
Charles LAMBERT	1864-1872
Louis Cyrille FAROCHON	1872-1878
Louis HENRY	1878-1879
Remy FRISON	1879-1884
Emile PERRIER	1884-1887
Cyrille FAROCHON	1888-1893
Emile FRISON	1894-1900
Albert MOUTON	1900-1904
Léon LIBERA	1904-1919
FAROCHON	1919-1928
Gabriel LIBERA	1928-1929
Fernand MALLET	1929-1932
Alexis CHAPUT	1932-1935
Gabriel LIBERA	1935-1947
Marcel PINOTIE	1947-1960
Camille PERSON	1960-1965
André GALLOIS	1965-1995
Michel MOREAU	1995-2001
Alain BIAUX	2001-

Remerciements

Ce livret a été réalisé par
Gérard ARÉTHENS
de la section de Recherches historiques
du Club Fagniérot Sports et Loisirs
sur une demande expresse
du Conseil des Sages de Châlons-en-Champagne.

Je remercie :
Sylvie LÉMERÉ,
Claudine ARÉTHENS,
Françoise et William SMITH,
Alain BIAUX, maire de Fagnières et Conseiller Général,
pour le concours qu'ils m'ont apporté.

Claudette MAHEUT, Serge HENRY,
Champagne LAURENT-PERRIER,
Gérard NEYRET,
Jean-Claude ARÉTHENS,
pour le prêt de documents et de photos.

Bibliographie

INSEE

Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France, Albert Dauzat

Dictionnaire topographique de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes. Auguste LONGNON 1891, page 100.

Bulletin de la société Archéologique Champenoise 1981, t74, 4, p 49-56 de Daniel et Michel CHOSSENOT.

Histoire de Saint Remi, 436-532, par M. l'abbé Alexandre Aubert. 2e édition... Éditeur : J.-L. Le Roy (Châlons-sur-Marne) 1872.

Histoire, topographie de Châlons sur Marne (IVe – XVIe siècles) Jean-Pierre RAVAUX, extraits des mémoires de la SACSAM 1980.

Topographie historique de la ville de Châlons sur Marne, Louis GRIGNON 1899 mémoires de la SACSAM.

2 B 3 Archives départementales de la Marne.

Archives municipales de Fagnières.

Archives municipales de Châlons en Champagne.

Conférence de Jean Pierre RAVAUX dans l'église de Fagnières en septembre 1985.

Adolphe JACQUESSON inventeur de la capsule et le Petit-Fagnières, par la section de Recherches historiques du Club Fagniérot Sports et Loisirs, bulletin n°126-127 de la SAFAC, octobre 1991.

Le pont sur la Marne à Châlons par J. BERLAND archiviste départemental de la Marne, mémoires SACSAM, delta 103-117.



**Hôtel de ville
Place Foch**

**51 022 Châlons-en-Champagne Cedex
e-mail : mairie.chalons@chalons-en-champagne.net**